

CONTRE-INDICATIONS

Les massages ne sont pas anodins et ne peuvent en aucun cas se substituer à un traitement médical. En cas de problèmes de santé, l'avis d'un médecin est recommandé.

Ils sont à éviter dans les cas suivants :

- Pendant une chimiothérapie
- Epilepsie
- En cas de cancer
- Phlébites
- Pendant la grossesse jusqu'au 3^e mois inclus
- Problèmes cardiaques
- Infection et fièvre
- Fracture ou intervention chirurgicale récente
- Port d'un pacemaker
- Pendant les règles
- Sous l'emprise de la drogue ou de l'alcool

MISES EN GARDE

Il est préférable de prévenir la praticienne en cas de :

- Port d'un anneau gastrique
- Port d'un stérilet, clips, implant hormonal sous-cutané
- Hernie discale
- De diabète
- Port de prothèses de reconstruction